## SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1866-1867.

# Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1867.

(Voir le N° 77 et Suppléments, session 1865-1866, et le N° 26, session 1866-1867 de la Chambre des Représentants.)

# LEOPOLD II, Roi des Belges,

A tous presents et à venir, Balut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1867, à la somme de douze millions quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-cinq francs trente-neuf centimes (12,087,185 fr. 39 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 8 décembre 1866.

Le Président de la Chambre des Représentants, (Signé) E. VANDENPEEREBOOM.

Les Secrétaires, (Signé) Vanhumbéeck.

## Budget da Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 4867.

	DÉ≾IGNATION DES DÉPENSES	СНА	CHARGES		
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
	CHAPITRE PREMIER.				
	Administration centrale.  Persounel.			·	
1	Traitement du Ministre	21,000	• •	Ì	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service et gens de peine, et frais du comité de législation et d'administration générale	300,684 »	'n		
<i>[8</i>	Une somme de 10,000 francs pourra être transférée de l'art. 2 à l'art. 156, traitements de disponibilité).  Matériel.			377,444 »	
3	Fournitures debureau, impressions, achats et répa- rations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses ; frais de rédaction et de souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur ; matériel du bureau de la librairie	49,469 »	2,000 -		
	Frais de déplacement.	40,400 %	2,000		
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,300	э		
	CHAPITRE II.				
	PENSIONS ET SECOURS.				
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »			
6	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux; subvention complémen- taire à la même caisse, à laquelle les emp oyés des commissariats d'arrondissement sont affiliés.	27,000 s			
7	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves.	•	4,094 66	49,091 66	
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	12,000	n		
i	CHAPITEE III.				
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
9	Frais de bureau et jetons de présence de la commission centrale de statistique. — Frais de bureau des commissions provinciales. — Vérification des registres de la population	9,000 »	n		
10	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	10,000 »		19,000	
	CHAPITRE !V.				
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.				
	Province d'Anvers.				
:1	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du grellier provincial	42,500 »	18		

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	СНА	RGES	TOTAL
articles.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
12	Traitement des employés et gens de service	58,500 »	b	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues .	19,500 »	1	
	Province de Brabant.			
14	Traitement du gouverneur, des députes du conseil provincial et du greffier provincial	42,500	,	
15	Traitement des employés et gens du service	73,500 »	y	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 »	n	
	Province de la Flandre occidentale.			
17	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 >	a	
18	Traitement des employés et gens de service	64,000 »	Ð .	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 »	Þ	
	Province de la Flandre orientale.			
20	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	»	
21	Traitement des employés et gens de service	74,800 »	Þ	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	19,500 »	Þ	
	Province de Hainaut.			
25	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	20	1,106,401 45
24	Traitement des employés et gens de service	75,500 »	39	
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	19,500 »	»	
	Province de Liége.			
26	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du gressier provincial	<b>42</b> ,500 »	Þ	
27	Traitement des employés et gens de service	66,00 <b>0</b> »	»	
28	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	19,500		
	Province de Limbourg.			
29	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	Þ	
50	Traitement des employés et gens de service	48,000 »	,	
54	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	45,500 »	101 43	

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHAR	CHARGES		
RTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
	Province de Luxembourg.	·		4	
32	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	<b>42,</b> 500 »	· n		
53	Traitement des employés et gens de service	48,000	D		
54	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	15,500 »	,		
	Province de Namur.				
35	Traitement du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	42,500 »	. 1		
<b>3</b> 6	Traitement des employés et gens de service	54,000 »	V		
<b>57</b>	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	45,500 >	)1		
	CHAPITRE V.				
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.				
38	Traitement des commissaires d'arrondissement	.490,850 »	n		
39	Émoluments pour frais de bureau	140,650 »	,	558,000	
40	Frais de route et de tournées.	. 26,000 »	<b>)</b>		
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office en vertu de l'art. 7 de la loi du 1er avril 1843	500 »	7		
	CHAPITRE VI.				
	MILICE.				
42	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le consei et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'in pression et de voyage pour la milice. — Vacations des officiers de santé. — Frai d'impression des décisions et arrêts en matièn de milice	n- - is	»		
43	Frais d'impression des listes alphabétiques et de registres d'inscription; frais de recours en cass tion en matière de milice (loi du 18 juin 1849)	a-	<b>)</b>	66,000	
	CHAPITRE VII.				
	GARDE CIVIQUE.				
44	Inspections générales, frais de tournées, d'impre sion et de fournitures de bureau, et commandat supérieurs	s- its 6,885	)) D		
45	d'équipement, magasin central. — Frais à impressi des états de signalement et des brevets d'officie et acquisition de théories, épinglettes, etc.	ers, . 15,000	» y	25,405	
	(Une somme de 4,185 francs pourra être transférée de l'art. à l'art. 45.)	44			
46	Personnel du magasin central.	. 5,520	7		

	DESIGNATION DES DÉPENSES	СНАІ	RGES	mo.m.r.
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE VIII.	,		
	FÊTES NATIONALES.			
47	Frais de célébration des fêtes nationales.—Frais d'illumination.	د 40,000	B	
48	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfévrerie, etc. — Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement des tirs à la cible dans les villes ou communes. — Personnel du tir et dépenses diverses.	64,000 »	Þ	104,000 >
	CHAPITRE IX.	,		<i>!</i> 
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévoucment, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	12,000	b	12,000
	CHAPITRE X.			
į	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.	,		
50	Pensions de 250 francs en faveur des légionnaires, des décorés de la Croix de fer peu favorisés de la fortune; pensions de 250 francs aux blessés de septembre dont les droits auront été reconnus avant le 1 or novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins.	B	<b>200,00</b> 0 »	
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pen- sionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1º A desservir de nouvelles pensions ; 2º A porter à 125 francs les pensions des veuves; 5º A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des biesses de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles at- teignent le chiffre maximum de 1,200 francs ;			<b>222,0</b> 00 »
	4º A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jus- qu'au chiffre maximum de 400 francs.		·	
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	,	22,000	
	CHAPITRE XI.	İ		
	AGRICULTURE.			
52	Indemnités pour bestiaux abattus	240,000 •	đ	
<b>5</b> 3	Service vétérinaire ; police sanitaire; bourses	60,000 >	•	1.0
54	Amélioration de nos races d'animaux domestiques.	93,500	» ·	
55	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agri- culture; traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provin- ciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux sociétés et aux comices agricoles; encouragements aux publica-			

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHAR	GES	TOTAL.
ARTICLE <b>S.</b>	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	IUIAL,
	tions agricoles et horticoles; frais résultant de la collation des décorations agricoles; dépenses diverses	140,700 »	ŭ	
56	Enseignement professionnel de l'agriculture et de l'horticulture. — Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; matériel de ces établissements; bourses; traitements de disponibilité; frais de conférences agricoles et horticoles, et subside pour une école forestière.	130,000 >	,	919,290
57	Personnel du service des défrichements en Campine	D	25,670	
58	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847. — Pépinières d'arbres forestiers.	2	27,000	
59	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la Commission de surveillance	69,000 v	•	
60	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; bourses; jury vétérinaire		»	
61	Subside à la Société Royale d'horticulture de Bruxelle	s 50,000 »	þ	
62	Traitements de disponibilité du personnel du haras de l'Etat	,	55,620 ·	
	CHAPITRE XII.			
	VOIRIE VICINALE ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
63	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et pour les améliorations qui in- téressent l'hygiène publique; inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agricul- ture; indemnités au commissaires voyers.		а	1,165,550
	CHAPITRE XIII.			
•	INDUSTRIE.			
64	Frais du conseil supérieur de l'industrie et du com merce; traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et du secrétaire du conseil	s	))	
65	Enseignement professionnel: Écoles industrielles ateliers d'apprentissage.	,	ş	
66	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitan de questions de technologie, de droit ou d'écono mie industrielle; voyages et missions; frais rela tifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen de affaires qui se rattachent à ces institutions; frair résultant de la collation des décorations indus trielles; dépenses diverses; traitement du secré			
	taire de la commission permanente pour le sociétés de secours mutuels.		ъ	287,850

ARTICLES	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES</b> ET SERVICES.	, CHA		
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
67	Indemnités des greffiers des conseils de prud'- hommes.	16,500	n	
68	Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention; traitement du rédacteur du Recueil.	7,000 »	b	
	Musée de l'industrie.			
69	Traitement du personnel	20,650 »	))	
70	Matériel et frais divers.	16,450 »	Ď	
	CHAPITRE XIV.		· ·	
	POIDS ET MESURES.			
71	Traitement des vérificateurs	53,800 »	24	
72	Frais de bureau et de tournées, et frais de la com- mission des poids et mesures	<b>18,000</b> »	b	78,580
73	Matériel	2,000	4,780	•
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	Enseignement supérieur.			
74	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'en- seignement supérieur	4,000 s	p \	
<b>7</b> 5	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	, 739,650 »	15	
76	Bourses. — Matériel des universités	143,710	υ	
77	Frais de route et de séjour, indemnité de séance des membres des jurys d'examen pour les grades académiques, pour le titre de gradué en lettres et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen de l'un et de l'autre degré, et pour le diplòme de capacité relatif à l'enseignement de la langue flamande, de la langue allemande et de la langue anglaise, et pour le diplòme de capacité à délivrer aux élèves de la première commerciale et industrielle des athénées; salaire des huissiers, des jurys, et matériel	185,000 b		1,094,360
78	Dépenses du concours universitaire. — Frais de publication et d'impression des Annales des universités de Belgique.			
79	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de cet enseignement	10,000	b	
- 14	CHAPITRE XVI,			
	ENSEIGNEMENT MOVEN.		:	
80	Dépenses du conscil de perfectionnement de l'en- seignement moyen	<b>5,000</b>		

. wasar ng	désignation des dépenses	СНА	TOTAL.	
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
81	Inspection des établissements d'instruction moyenne (personnel)	19,000 >	. )	
82	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des établissements d'instruction moyenne	9,000 >	9	
85	Frais et bourses de l'enseignement normal pédago- gique, destiné à former des professeurs pour les établissements d'instruction moyenne du degré supérieur et du degré inférieur; subsides pour aider les élèves les plus distingués de l'enseigne- ment normal du degré supérieur qui ont terminé leurs études, à fréquenter des établissements pé- dagogiques étrangers; acquisition en six années du local de l'école normale des humanités, quatrième annuité	86,928 »	19,387-80	
84	Crédits ordinaires et supplémentaires des athénées royaux; augmentation de traitement aux professeurs de flamand, d'allemand et d'auglais, dans les athénées royaux, par application des arrêtés royaux des 27 et 28 janvier 1863	445,478 »	a '	
85	Part afférente au personnel des athénées royaux dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	2,800 »	))	
86	Crédits ordinaires et supplémentaires des écoles moyennes	335,500 »	) ))	. 1,232,793 80
87	l'art afférente au personnel des écoles moyennes dans le crédit voté par la loi du 8 avril 1857, en fa- veur des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 1,600 francs	<b>50,000</b> »	b	
88	Bourses à des élèves des écoles moyennes	15,000 »	ν	
89	Subsides à des établissements communaux ou pro- vinciaux d'instruction moyenne	182,000 n,	))	
90	Frais du concours général entre les établissements d'instruction moyenne	25,000 "	<b>)</b>	
91	Indemnités aux professeurs de l'enseignement moyen du 1er et du 2e degré qui sont sans emploi.	»	9,700	
92	Traitements de disponibilité	10,000	»	
95	Encouragements pour la publication d'ouvrages classiques; subsides, souscriptions, achats, etc.	8,000 »	y	
94	Frais de rédaction du cinquième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen, fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale. (Art. 40 de la loi du 1 <sup>cr</sup> juin 1850, sur l'enseignement moyen).	b	40,000 ·	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
95	Traitement de l'inspecteur général des écoles nor-			

ARTICLES.	désignation des dépenses	СНА	<b></b>	
	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	males, d'instituteurs et d'institutrices, de l'inspec- trice des écoles normales, d'institutrices et des inspecteurs provinciaux de l'enseignement pri- maire	48,200 »	Ŋ	
96	Frais de bureau de l'inspecteur des écoles nor- males et des inspecteurs provinciaux de l'en- seignement primaire	19,000 ,	D	•
97	Indemnité aux inspecteurs diocésains et aux inspecteurs cantonaux ecclésiastiques des écoles primaires	54,000	»	
98	Personnel des écoles normales de l'État et des sections normales primaires établies près des écoles moyennes; traitements et indemnités.	114,000 »	Þ	
99	Traitements de disponibilité pour des professeurs des établissements normaux de l'État	11	5,170 »	
100	Subventions des écoles normales agréées pour la formation d'institutrices	50,000 »	Ų	
101	Dépenses variables: Frais d'administration, impressions, registres, etc.; commission centrale de l'instruction primaire; frais de voyage de l'inspecteur général des écoles normales et de l'inspectrice des écoles normales d'institutrices, des inspecteurs provinciaux, des inspectrices déléguées, des inspecteurs ecclésiastiques des écoles protestantes et israélites; indemnités aux inspecteurs cantonaux civils, du chef des conférences et des concours, ainsi que des tournées extraordinaires; frais des jurys d'examen dans les écoles normales; matériel des établissements normaux de l'État; frais des conférences horticoles des instituteurs; subsides aux bibliothèques cantonales des instituteurs; bourses aux élèves instituteurs et aux élèves institutrices des diverses écoles normales; bourses de noviciat (art. 28, § 2 de la loi); construction de maisons d'école; service annuel ordinaire des écoles primaires communales adoptées; subsides aux communes; subsides à des établissements spéciaux (salles d'asile et écoles d'adultes); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; achat de livres, d'images, etc., à distribuer par les inspecteurs aux élèves les plus méritants des écoles primaires; publications périodiques et autres, intéressant l'instruction primaire; souscriptions, acquisitions, subsides; subsides aux caisses de prévoyance des instituteurs; secours à d'anciens instituteurs et dépenses diverses.	5,185,764 »		3,466,134
102	Frais de rédaction du 8° rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire, et fourniture d'exem- plaires de ce même rapport pour le service de l'administration centrale	ν	<b>10,000</b> a	

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHAI	RGES	TOTAL.
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	101112.
	CHAPITRE XVIII.			
103	Subsides et encouragements; souscriptions, voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; sociétés littéraires et scientifiques; dépenses diverses; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Van Ryswyck, Van Kerckhove, Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1er décembre 1845, du 6 juillet 1851, et du 25 novembre 1859; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; burcau de paléographie, publication de documents rapportés d'Espagne; exécution d'une description géographique et historique du royaume de Belgique; continuation de la publication des actes des anciens états généraux.	112,000 »	27,500 »	
104	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication d'une biographie nationale; publication d'un texte explicatif de la carte géologique de la Belgique	<b>50,500</b> »	<b>22,20</b> 0 »	448,740
105	Observatoire royal; personnel	18,540 »	מ	
106	— matériel et acquisitions	8,060 »	٠.	
107	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fu- sion des trois fonds de la Bibliothèque royale et frais de la rédaction du catalogue général	43,500 »		
108	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	58,520 »	ν	
109	Musée royal d'histoire naturelle; personnel	11,495 »	,	
110	matériel et acquisitions	7,000 >	31	
111	Subside à l'association des Bollandistes, pour la publication des Acta Sanctorum	ν	6,0 <b>00</b> »	
112	Archives du royaume ; personnel	44,225	1,800 »	
113	matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	4,700 »	3,500 »	·
114	Archives de l'État dans les provinces; personnel .	29,600 »	b	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHAR	CHARGES		
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.	
115	Frais de publication des Inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes, aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir du				
	gouvernement autrichien; frais de classement, de copie et de transport.	6,800	10,000 n		
116	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État	25	<b>3,000</b> »		
	CHAPITRE XIX.				
	BEAUX-ARTS.				
417	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; encouragements à de jeunes artistes qui ont déjà donné des preuves de mérite; voyages dans le pays et à l'étranger pour les aider à développer leur talent; missions dans l'intérêt des arts; secours à des artistes qui se trouvent dans le besoin ou aux familles d'artistes décédés; encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions; acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides aux sociétés musicales; aux écoles de musique; aux villes pour l'institution de grands festivals de musique classique; aux sociétés pour l'encouragement des beaux-arts; aux expositions locales, etc.; commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants, ou dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; subsides à des fabriques d'églises, à titre d'encouragement, pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; académies et écoles des beaux-arts autres que l'Académie d'Anvers; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; grands concours de composition musicale, de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure en taille douce; peusions des lauréats; frais				
	relatifs aux grands concours; dépenses diverses.	421,000 »	p		
118	Académie royale d'Anvers	38,850 »	25,000		
119	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province de Brabant et de la ville de Bruxelles, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	69,540 »	Þ		
120	Conservatoire royal de musique de Liége. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province				

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	СНА	RGES	
ARTICLES.	ET SERVICES.	ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	et de la ville de Liége, à couvrir les dépenses tant du personnel que du matériel	40,240 »	33	
121	Musée royal de peinture et de sculpture. —Personnel.	12,425 »	<b>»</b> .	
122	Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue	23,400 »	7,405 50	
123	Musée Wiertz. — Personnel surveillant et concierge. — Matériel et frais d'entretien	3,500 »	и	
124	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	8,700 »	>>	
125	— Matériel et acquisitions; frais d'impression et de veute du catalogue; frais de publication d'une édition illustrée de planches et de vignettes du catalogue des collections du Musée; création d'une section sigillographique.	12,000 >	7,000 »	
126	Monument de la place des Martyrs; salaire des gardiens. — Frais de surveillance de la colon e du Congrès ; traitement du concierge du palais de la rue Ducale. — Frais d'entretien des locaux de ce palais et chauffage des locaux habités par le concierge; frais de surveillance du musée moderne établi audit palais; frais de conservation, d'entretien, de chauffage et de mobilier, et frais divers imprévus de ce musée.	14,210 >	3	874,970 50
127	Monuments à élever aux hommes illustres de la Bel- gique, subsides aux villes et aux provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	80,000 »	
128	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation d'objets d'art et d'archéologie, appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	56,000 »	3	
129	Commission royale des arts et monuments. — Personnel. — Jetons de présence, frais de voyage des membres de la commission, du secrétaire et des dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achats d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	23,700 »	,	
150	Rédaction et publication du bulletin de la com- mission d'art et d'archéologie	6,00 <b>0</b> »	»	
151	Frais de route et de séjour des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique, adjoints à la Commission royale des artset des monuments et des membres correspondants de cette Commission.	6,000 »	»	
152	Appropriation de la rotonde du Musée royal de peinture, qui doit servir d'annexe à la salle des séances publiques de l'Académie royale des lettres, des sciences et des beaux-arts de Bel- gique et de l'Académie royale de médecine	ע	10,000 »	

	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	CHARGES		mom	
RTIGLES.	ET SERVICES.	ordinaires et p		extraordinaire temporaire	
133	CHAPITRE XX.  SERVICE DE SANTÉ.  Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; per-				
134	sonnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection.  Frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1º pour les aider à s'établir; 2º pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; récompenses pour services rendus pendant les épidemies;	3.		12,000	123,340
	impressions, souscriptions et achat de livres; dépenses diverses	84,000	D	ъ	
155	Académie royale de médecine	23,140		»	
156	Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence et frais de bureau.	4,200	>	•	
	CHAPITRE XXI.				
	EAUX DE SPA.				
137	Traitement du commissaire du Gouvernement près de la société concessionnaire des jeux de Spa	7,000		>	7,000
	CHAPITRE XXII.				
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.				
158	Traitements temporaires de disponibilité	<b>&gt;</b>		35,932	35,932
	CHAPITRE XXIII.				
	DÉPENSES IMPRÉVUES.				
139	Dépenses imprévues non libellées au budget. — Loyer du local qui a servi à l'exposition générale des beaux-arts	5,900	)	7,400	» 43,300
	Total du budget du Ministère de l'intérieur. fr.	11,454,924	,	632,261 3	12,087,185 3